

COMMISSION DES ARBITRES

Réunion : plénière de la CDA du mercredi 8 juillet 2026, tenue au siège du District à Vesoul, à 18H00.

Présidence : M. Nourédine DEBBICHE

Membres présents : MM. Jalil BOURAGA - Mohamed CHAKAFI – Jean-François CHAPUZOT – Billel DEBBICHE – Carlos FERREIRA - Yoann GIMENEZ – Rémi LAURENT – Philippe PRUDHON – Dorian ROBBE - Sébastien VEZIN.

Membres excusés : MM. Tristan BALLAND – Luc BARREAU – Laétitia LANCELOT – Marc LEMERCIER – Océana NOMMAY – Malik ZELFA KALAA.

La réunion est ouverte par le Président de la commission, qui souhaite la bienvenue à tous à cette séance plénière de fin de saison sportive 25/26.

Un moment d'hommage est observé à la mémoire de M. Samuel Widmer, arbitre officiel du District, tragiquement disparu le 12 juin 2026.

1. Remise de l'écusson officiel d'arbitre de District aux candidat(es) issu(es) des sessions FIA de la saison 25/26

En préambule à la réunion de la commission, le président et les membres sont heureux de remettre leur écusson officiel d'arbitre de District, aux candidat(es) ayant réussi leur examen, suite au passage des sessions de Formation initiale en Arbitrage de la saison 25/26.

Ce moment est l'occasion de féliciter et de mettre à l'honneur celle et ceux qui ont fait le choix de s'engager dans la fonction d'arbitre du District, et de leur rappeler aussi quelques règles essentielles à l'accomplissement de la fonction.

Les arbitres excusés lors de cette remise se verront remettre leur écusson lors de la réunion de rentrée des arbitres, le vendredi 4 septembre 2026, à Frotey-lès-Vesoul.

2. Vie de l'arbitrage régional et vie du District – 2^{ème} partie de la saison 25/26

Des vives félicitations sont adressées à l'ensemble des arbitres de ligue haut-saônois, notamment ceux ayant connu une promotion en cette fin de saison 25/26. Ils sont désormais 3 à officier au plus haut niveau régional, à savoir R1, ce qui est une réelle fierté pour notre District mais aussi le signe d'une vitalité et d'un savoir-faire indéniables pour notre CDA. Bonne chance à tous nos arbitres de ligue engagés dans les compétitions régionales pour 26/27 !

Félicitations partagées également avec Ilias Bentiri et Calvin Leveau, nos deux candidats ligue régionale 3 au titre de la saison 26/27 après leur brillante réussite à l'examen théorique subi le samedi 27 juin dernier.

Félicitations à Dorian Robbe et retour sur son brillant parcours dans le cadre de la Coupe de France des Arbitres LA POSTE, qui l'a conduit jusqu'à une demi-finale, et une invitation sur le match de coupe de France Strasbourg vs Nice le 22 avril 2026, où il a pu côtoyer et échanger avec le quatuor arbitral.

Le président du District aborde également cette partie, vis-à-vis d'aspects sportifs dont les réflexions partagées avec les clubs lors de la dernière assemblée générale du District du samedi 27 juin, évoquant l'impact que des modifications sportives qui pourraient être apportées à la structuration de nos actuelles compétitions de District, pourraient représenter sur les désignations des arbitres.

Également, vis-à-vis des aspects « ressources humaines », avec le départ de Nathalie Cuisance secrétaire comptable au sein de l'instance depuis 1984, et de possibles changements de postes pouvant intervenir au sein de l'équipe technique départementale (ETD), suite à la décision prise de procéder à un recrutement sur le poste de Conseiller/ère en Développement Associatif, proposé par la Ligue Fédérale Amateur, possiblement au 1^{er} septembre 2026.

3. Courriers réceptionnés – Dossiers à traiter

Courrier reçus :

- **CRA** : communication des résultats de l'examen théorique R3 du samedi 27 juin 2026 : 13 candidats ont été reçus en théorie sur 26 présents pour subir l'examen. La commission félicite vivement Ilias Bentiri et Calvin Leveau, candidats présentés par notre CDA, et qui ont brillamment été classés 3^e et 4^e à cet examen. Souhaits de réussite pour les matches pratiques d'examen sur lesquels ils pourront être supervisés dès le début de la saison à venir.
- **LBFC** : information journée « Zéro U14 » du samedi 5 septembre 2026. Le pôle jeunes arbitres est chargé de désigner deux jeunes arbitres appelés à arbitrer dans cette catégorie au cours de la saison 26/27, ainsi qu'un accompagnateur pour cette journée technique et d'échanges, qui aura lieu au siège de la ligue à Dijon. Réponse à apporter pour le 15 juillet 2026.
- **District Val de Marne de football** : copie courriel adressé pour demande de transfert du dossier d'arbitre de district de M. Stéphane Maudon, prochainement domicilié en Haute-Saône. A réception du dossier de l'intéressé, le Bureau de CDA l'affectera dans un groupe d'arbitres seniors au titre de la saison 26/27.
- **Mathieu Pothin** : candidature pour affectation en qualité d'arbitre assistant spécifique au titre de la saison 26/27. La commission donne un avis favorable à la demande de l'intéressé qui sera ainsi désigné en cette qualité.
- **Rioz Fc** : courriel information arbitre/rencontre challenge du District U18G du 25 mai 2026. La commission prend note de ce courriel et contactera l'arbitre concerné afin d'avoir un échange sur le sujet dont a fait part ce club.

Dossiers à traiter :

- **Mr Youssef Aoussar** arbitre de District Doubs Territoire de Belfort, demande de rattachement au District de Haute-Saône, au titre de la saison 26/27, suite à déménagement en Haute-Saône. A réception du dossier de l'intéressé, la commission décide son observation sur une rencontre de D3 en début de saison et procédera ensuite à son affectation dans un groupe seniors.
- **Club Francheville** : demande d'informations relatives à la reprise de l'arbitrage de M. Kyllian Durieux, licencié au club et qui a été jeune arbitre dans le District du Nord lors des saisons 20/21 et 21/22 : compte-tenu des nouvelles modalités en vigueur disposant de la possible reprise de l'arbitrage après un arrêt, la commission décide l'observation de l'intéressé sur une rencontre U18 lors de la reprise de la compétition, puis décidera de son éventuelle affectation à l'issue de cette observation.

4. **Dossiers transmis :**

Par le secrétariat du District :

- Rencontre : Rc Saônois 2 – Conflans du 24/05/26 en Départemental 2.
Arbitre : Philippe Floriot

Erreur sanction administrative sur FMI

>>> Application du barème RI en vigueur suite au manquement commis.

Par la commission de discipline :

- Rencontre : Seveux-Motey – Marnay 2 du 14/05 en Challenge du District.
Arbitre : Loik Filoni

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Application du barème RI en vigueur suite au manquement commis.

- Rencontre : Rioz Fc – Hericourt Haute Lizaine du 14/05 en Coupe de Haute-Saône U18G.
Arbitre : Aldric Aviat

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Pris note, arbitre non classé au titre de la saison 25/26.

- Rencontre : Villersexel/Esprels 2 – Franchevelle 2 du 24/05 en Départemental 3 Play Down.
Arbitre : Maxime Perringard

Non mention sanction administrative (expulsion) sur FMI annexe.

>>> Pris note, arbitre de ligue non concerné par classements dans le District de Haute-Saône.

- Rencontre : Héricourt Haute Lizaine – Gr Voie Verte en challenge du District U15G du 23/05/2026.
Arbitre : Yanis Rabey

Erreur sanction administrative sur FMI annexe.

Transmis à section Jeunes Arbitres

5. **Absences des arbitres – excuses des arbitres après parution des désignations**

4.1 Absences d'arbitres :

***Journée du 23 et 24 mai 2026 :**

Néant

***Journée du 30 et 31 mai 2026:**

Néant

***Journée du 06 et 07 juin 2026 :**

Néant

***Journée 13 et 14 juin 2026 :**

Néant

***Journée du 20 et 21 juin 2026 :**

Néant

4.2 Arbitres excusés après la parution des désignations

***Journée du 23 et 24 mai 2026 :**

Néant

***Journée du 30 et 31 mai 2026:**

Néant

***Journée du 06 et 07 juin 2026 :**

Néant

***Journée 13 et 14 juin 2026 :**

Néant

***Journée du 20 et 21 juin 2026 :**

Néant

6. Retour sur les réunions du Bureau de CDA de la saison

La commission aborde rapidement les réunions du Bureau de CDA qui ont eu lieu au cours de la saison 25/26, sur le rythme d'une réunion toutes les 6 semaines environ. Cette temporalité convenant, elle sera reconduite pour la saison 26/27.

7. Retour sur la deuxième partie de saison (effectifs/désignations/observations/disponibilité des arbitres)

Point effectué par le pôle désignations – observations sur la 2^e partie de la saison 25/26.

Un nombre trop élevé d'indisponibilités est de nouveau constaté, principalement dans le groupe 1 des arbitres, groupe qui n'était jusqu'alors pas le plus touché par d'importantes indisponibilités (jusqu'à 40% d'indisponibilités constatées dans ce groupe par périodes de la saison).

Le pôle a dû jongler lors des désignations entre le lieu de résidence des arbitres et les clubs pour éviter que ceux-ci ne retrouvent trop souvent, par obligation, les mêmes arbitres, même si cela n'a pas toujours pu être complètement évité.

Plusieurs observations des 3 groupes seniors n'ont pas pu se réaliser faute de disponibilité suffisante des arbitres lorsque les observateurs étaient disponibles, ou situation réciproque ; ce qui reste non satisfaisant.

Sans doute des dispositions plus rigoureuses devront-elles être réfléchies et mises en œuvre compte-tenu du manque d'engagement voire du laxisme de certains arbitres ...Faut-il aller jusqu'à demander un justificatif professionnel obligatoire pour toute indisponibilité ou astreinte déclarée, ou la commission doit-elle et surtout peut-elle, sans réserves, faire toute confiance à toutes et tous ?

En son absence excusée, lecture par le secrétaire de la CDA des informations envoyées par Océana Nommay, en charge de l'arbitrage féminin, concernant la situation dans le District, et les prestations réalisées et résultats enregistrés au cours de la saison. Même s'il est évident que la CDA déplore le très

faible taux de féminisation dans notre arbitrage départemental, quelques belles opportunités apparaissent avec celles en fonction actuellement, notamment le parcours en ligue d'Océana Nommay et d'Estelle Vaubourg, et les débuts prometteurs d'Elisa Normand en qualité de Jeune Arbitre de Ligue nommée en cours de saison, et de Maëlle Pothin qui dispose de quelques mois d'arbitrage seulement.

8. Symposium des présidents de commissions d'arbitrage régionales et départementales – CNF Clairefontaine

Informations données par le président de CDA qui a participé à ce deuxième symposium de la saison 25/26. Suite à de nombreux retours et observations faits quant au déroulé de la version 2.0 de la FIA (Formation Initiale en Arbitrage), plusieurs points vont être revus pour être mis en application dès la 1^{ère} FIA de la saison 26/27.

Également et sur ce même point, un constat flagrant a été fait de la facilité d'accès à l'examen théorique qui peut aller jusqu'à dissuader les candidats(tes)/es de réviser ou d'apprendre les lois du jeu avant même de venir en formation. Un durcissement de l'épreuve a donc été souhaité, la réponse a été apportée que chaque commission d'arbitrage peut librement disposer du niveau de difficulté qu'elle souhaite pour cette épreuve qui doit encore et toujours avoir une visée sélective et non accessible trop facilement à tous(tes) les candidat(es).

Les volets de l'arbitrage au féminin, en lien avec le plan fédéral de féminisation (objectif de doublement du nombre des licenciées sous 3 saisons), et celui toujours très compliqué de la fidélisation, ont été abordés au cours de ce symposium.

9. Proposition de modifications aux règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental (règlement intérieur) – Application au titre de la saison 26/27.

Tout au long de la saison 25/26, le Bureau de CDA a pu relever certains points ou axes de modifications pouvant être apportés aux règles de fonctionnement de l'arbitrage départemental.

Carlos Ferreira et Dorian Robbe étant chargés de ce recensement puis des propositions de modifications à apporter, le fruit de leurs réflexions devra parvenir au secrétaire de la CDA pour le 15 août prochain, de manière à ce que le Bureau de CDA de reprise de la saison étudie les sujets et valide ou non les propositions faites.

Les éventuelles modifications apportées seront répercutées aux arbitres seniors et jeunes lors de la réunion de rentrée des arbitres du vendredi 4 septembre 2026, pour une mise en application immédiate.

10. Point des formations initiales en arbitrage (FIA), et état des candidatures en cours/à venir :

Au titre de la SESSION 2 de la saison 2025/2026 :

Candidat ayant échoué à 1^{er} examen pratique :

Yasser RAHMOUNI (Vesoul AFM) : candidat à convoquer au 2^{ème} et dernier examen pratique après rencontres de tutorat des 04/04/26 et 16/05/26.

Candidat convoqué au 1^{er} examen pratique : (suite à indisponibilité médicale)

Hossni BERKOUN (Vesoul AFM): s'agissant de cette candidature, et en lien avec les récents incidents survenus après la finale de la coupe 3^o/4^o division du District le 14 juin 2026, ayant conduit à une sanction prise à l'encontre de l'intéressé, le Bureau de CDA décidera de la suite à y réserver après la réception du renouvellement de l'intéressé pour la saison 26/27

Au titre de la SESSION 3 de la saison 2025/2026 :

Candidat ayant échoué à 1^{er} examen pratique :

Léo ZONI (Faverney) : à convoquer au 2^{ème} et dernier examen pratique, après un match de tutorat.

11. Organisation de la saison 26/27 – Différentes dates

Faisant suite aux décisions du Bureau de CDA, la commission plénière valide les différentes dates ci-après :

- **Réunion de rentrée des arbitres jeunes et seniors** : LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026, à 18h30, au PHAJ (ex FJT) de Frotey-lès-Vesoul.
- **Réunion des observateurs de la CDA** : le DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026, à 10h00, au siège du district, pour les axes administratifs et techniques, puis en après-midi pour la supervision d'un match et le débriefing commun avec l'arbitre.
- **Stage hivernal des arbitres** : la date du DIMANCHE 24 JANVIER 2027 sur la journée entière, est pré-positionnée, sous réserve de la disponibilité du site de Port-sur-Saône, envisagé pour tenir ce rassemblement.
- **Dates de la 1^{ère} saison de la Formation Initiale en Arbitrage de la saison 26/27 :**
SAMEDI 21 NOVEMBRE – SAMEDI 28 NOVEMBRE – SAMEDI 5 DECEMBRE 2026.

Modalités pratiques d'inscription à parvenir par le secrétariat du District (par voie dématérialisée exclusivement).

A noter également l'organisation d'une session FIA, au niveau de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, fixée au mois d'août 2026 (dates à confirmer).

A noter, concernant le déroulement de la FIA, qu'un module sera spécifiquement dédié à la FMI sur une durée d'au moins 2 heures. Trop d'approximations, d'oublis, d'erreurs et de manquements ont été constatés de la part des arbitres issus des FIA 25/26, ce qui nuit énormément administrativement aux clubs et à l'instance District.

12. Préparation de la réunion de rentrée des arbitres du vendredi 4 septembre 2026

La commission charge la section technique de la CDA de travailler une proposition de programme pour cette réunion, dont le format reste identique, **à savoir 18h30 à 22h30**, suivie d'un moment de convivialité partagé sur place.

Le questionnaire contrôle de connaissances sera réalisé lors de cette réunion.

Le programme définitif sera validé par le Bureau de CDA lors de sa réunion de reprise.

13. Composition, gestion et fonctionnement de la CDA pour la saison 26/27

Comme déjà évoqué lors du dernier Bureau de CDA, Rémi Laurent actuel responsable de la section Jeunes Arbitres, confirme son souhait de se mettre en retrait de cette responsabilité. Le président de la CDA le remercie pour son investissement et le travail consacré aux jeunes arbitres et invite Dorian Robbe à confirmer son intérêt pour le remplacement de Rémi.

Après l'accord reçu de Dorian qui en est vivement remercié, et hormis ce changement de responsable de section, le président propose la reconduction à l'identique de la composition de la commission (Bureau et plénière) au titre de la saison 26/27/26, ainsi que du fonctionnement général qui a donné satisfactions.

S'agissant des observateurs de la CDA, tous ceux actuellement en fonction sont renouvelés.

Deux candidatures ont été reçues postérieurement à la fin de saison sportive, à savoir celle de Bruno Wroblewski et celle de Malik Kalaa Zelfa.

Après un large échange au cours duquel chaque membre a pu s'exprimer s'il le souhaitait, la commission émet un avis favorable à la candidature de M. Wroblewski, sous réserve d'un échange avec le Bureau de CDA de rentrée, afin de bien préciser la nature et les conditions des missions et la manière de les exercer ;

et émet un avis défavorable à la candidature de M. Zelfa Kalaa, non sur un plan technique mais sur un plan déontologique, dans la mesure où ce dernier est le président en exercice de la commission départementale de discipline, et où la fonction d'observateur d'arbitres de la CDA n'apparaît pas compatible avec la fonction de président de cette commission, et au-delà, risquerait potentiellement de pouvoir nuire à l'une ou à l'autre commission, ainsi qu'à l'instance District.

14. Validation des classements des arbitres de la saison 25/26 – Affectations des arbitres pour la saison 26/27

La commission prend connaissance des résultats théoriques, pratiques et autres modalités retenues dans le classement des arbitres de la saison 25/26 au titre des groupes D1 / D2 / D3.

La commission procède également aux affectations des arbitres par groupe, au titre de la saison 26/27, en prenant en compte les besoins nécessaires pour fonctionner correctement dans chaque groupe d'arbitres, mais aussi des paramètres internes survenus en cours de la saison.

En fonction de renouvellements des arbitres reçus à la date statutaire du 31 août 2026, ces affectations restent provisoires, et susceptibles de modifications.

Les résultats et les affectations seront communiqués aux arbitres par la voie d'un proc-s-verbal interne à la présente réunion de CDA.

15. Questions / sujets divers

Aucune question diverse n'est soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne souhaitant s'exprimer, le Président de la CDA clôt la réunion à 23H00

Prochaine réunion du Bureau de CDA : mercredi 2 septembre 2026, à 18H00 siège du District.

Le Président de la CDA,
Nourédine DEBBICHE

Le secrétaire de la CDA,
Philippe PRUDHON

RAPPEL : Les décisions de la commission départementale des arbitres sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.